

Faire carrière au Collège de Rimouski



Chargé(e) de cours - Prévention des incendies (FC-2024-6)

Collège de Rimouski

📍 Rimouski, Québec | Hybride

👤 1 Poste disponible

📅 Expire à l'externe le : 31 janvier 2024

📅 Expire à l'interne le : 31 janvier 2024

DESCRIPTION DU POSTE

La Formation continue du Collège de Rimouski est actuellement à la recherche d'une enseignante ou d'un enseignant pour donner le cours *Mesures d'urgence en cas d'incendie*.

Joignez-vous à une équipe humaine, engagée et innovante !

- **Établissement d'enseignement** : Cégep de Rimouski
- **Secteur d'enseignement** : Formation continue
- **Discipline** : Sécurité incendie
- **Programme** : Prévention des incendies (JCC.07)
- **Titre du cours** : 311-9P4-MO Mesures d'urgence en cas d'incendie (60 heures) - 3e affichage
- **Session / Année** : Hiver 2024
- **Type de cours** : Théorie et laboratoire
- **Détails du cours** : Cours offert en virtuel et en présentiel, de soir et possibilité d'une fin de semaine en présence à Rimouski, du 5 février au 12 avril 2024
- **Début de l'affichage** : 2024-01-25

Nature du travail

La tâche d'une ou d'un chargé(e) de cours à la formation continue comprend toutes les activités inhérentes à l'enseignement notamment : préparation et prestation de cours, de laboratoires ou des stages, rencontres avec les étudiants, surveillance et correction d'examens.

Description des compétences du cours :

- Appliquer les exigences de la section 2.8. de la Division B, du chapitre VIII, Bâtiment, du Code de sécurité.
- Former le personnel de surveillance dans le contexte d'un plan de sécurité incendie.
- Effectuer un exercice d'incendie avec ou sans évacuation complète.
- Rédiger des avis et des rapports.
- Planifier de la collecte de données en fonction des risques, dangers, équipements et critères de conception du bâtiment.
- Interpréter les données relatives aux bâtiments nécessitant un plan d'intervention.
- Rédiger un plan d'intervention.

EXIGENCES

Qualifications requises

- Posséder la formation minimale d'instructeur (150 périodes) et toutes autres compétences reconnues dans la matière;
- Posséder une formation dans le domaine enseigné ou un certificat de qualification



Date de début :
5 février 2024



Type d'emploi :
Contrat / Temps partiel



Quarts de travail :
Soir, Fin de semaine



Heures de travail :
non disponible



Salaire :
\$81.93 - \$120.53 CAD Taux horaire



Syndiqué :
Oui

Documents requis



CV

Documents facultatifs



Lettre de motivation

professionnelle de niveau égal ou supérieur au niveau d'enseignement;

- Posséder au moins 5 années d'expérience de travail à temps plein à titre de technicien en prévention;
- Posséder une expérience significative d'enseignement ou détenir un diplôme en pédagogie ou s'engager à entreprendre et à compléter une démarche de perfectionnement pédagogique.

Autres exigences

- Aptitude à enseigner la majorité des cours de la discipline;
- Maîtrise du français écrit et parlé;
- Aptitude au travail d'équipe requis par l'approche programme;
- La connaissance de l'enseignement en virtuel est un atout.

Tests requis

Les exigences particulières seront mesurées à l'aide de tests et d'une entrevue. L'obtention d'une charge de cours sera conditionnelle à la réussite de ceux-ci.

La Formation continue ne s'engage pas à donner ce cours, celui-ci pourrait être annulé en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Le Collège de Rimouski souscrit aux programmes d'accès à l'égalité en emploi en vigueur et invite les femmes, les personnes en situation d'handicap, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les autochtones à présenter leur candidature. Les personnes en situation d'handicap ayant besoin d'un accommodement durant le processus de candidature peuvent en faire la demande par courriel à l'adresse rh@cegep-rimouski.qc.ca.

AVANTAGES



Nombreuses possibilités de développement professionnel



Esprit de collégialité, projets d'équipe, respect des pairs et des idées



Salle de conditionnement physique, gymnases et midis-forme